



Le groupement

Un territoire situé au coeur de l'opération d'intérêt national (OIN)

Le territoire de la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, considéré comme stratégique pour le développement de l'Île-de-France, relève d'un pôle scientifique et technologique d'envergure européenne, identifié en 1994 dans le cadre du schéma directeur d'Île-de-France, puis qualifié de territoire prioritaire dans le cadre de contrat de plan Etat-Région 2000-2006. En 2005, l'État, en partenariat avec les collectivités locales, affirme sa volonté de créer une OIN sur le secteur Massy-Palaiseau-Saclay-Saint-Quentin-en-Yvelines, afin de "créer le plus grand foyer d'innovation européen et (...) d'offrir les conditions indispensables au développement des pôles de compétitivité qui concernent le secteur, notamment system@tic". Le projet d'envergure est relayé dans le cadre du nouveau contrat de projet Etat-Région, signé pour la période 2007-2013. Le secrétariat d'Etat chargé du développement de la région capitale met en oeuvre, depuis mai 2008, le "projet de cluster scientifique et technologique de rang mondial autour du plateau de Saclay". Le territoire de la communauté d'agglomération est entièrement inclus dans le périmètre de l'Établissement public Paris-Saclay créé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, tandis que 2 communes (Gometz-le-Châtel et Igny) ne sont pas concernées par l'OIN créée par décret du 3 mars 2009. Au même titre que les autres collectivités concernées, la communauté est représentée au sein du nouvel établissement public.

C'est dans ce contexte qu'il convient de restituer les évolutions de l'intercommunalité du Plateau de Saclay. La communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) est issue des transformations successives des intercommunalités qui l'ont précédée : le district du Plateau de Saclay, instauré en 1991, transformé en communauté de communes par arrêté préfectoral du 2 janvier 2002, puis en communauté d'agglomération au 31 décembre de la même année.

Des modifications de périmètre

Le périmètre intercommunal a connu plusieurs modifications depuis la création du district, dont le territoire coïncidait avec celui du schéma directeur (délimité par les courbes de niveau du plateau). Dix communes du Nord-Ouest du département de l'Essonne et quatre communes des Yvelines étaient alors incluses, tout ou partie, dans l'intercommunalité. En novembre 2001, les quatre communes des Yvelines (Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas et Les Loges-en-Josas) se retirent de l'intercommunalité, suivies par la commune de Bièvres en 2002. Au 1er janvier 2004, le périmètre est étendu à la commune de Gometz-le-Châtel. Conformément au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) adoptée en février 2012, la communauté est élargie à la commune des Ulis ce qui porte sa population totale à 123 174 habitants pour 11 communes, dont la plus peuplée demeure Palaiseau avec 31 264 habitants, soit 25 % du total intercommunal (population municipale au recensement de 2013).

Des missions élargies dans le cadre de la transformation en communauté d'agglomération

Le district, dans la continuité des missions confiées au syndicat intercommunal du Plateau de Saclay, chargé en 1988, d'élaborer le schéma directeur du plateau de Saclay, avait pour mission de le mettre en oeuvre. Il était compétent dans les domaines de l'aménagement du Plateau : urbanisme (schéma directeur...), maîtrise foncière, études et programmation

Sommaire

Le groupement	1
Composition	2
Compétences et réalisations	2

Fiche d'identité

District créé le 06/12/1991, transformé en communauté de communes le 02/01/2002, puis en communauté d'agglomération le 01/01/2003

Nombre de communes adhérentes au 01/01/2015 : 11

Nombre d'habitants (2013) : 123 174

Régime fiscal (2013) : fiscalité professionnelle unique

Président : Monsieur Michel Bournat, maire de Gif-sur-Yvette

DGS : Monsieur Alain Cluzet

Parc Club Orsay Université
26 rue Jean Rostand
91893 Orsay Cedex

Tél. : 01 69 35 60 60

Fax. : 01 60 19 13 48

Mél : contact@saclay-scientipole.org

Web : www.saclay-scientipole.org

Commune siège : Palaiseau

d'aménagements, participation à la réalisation d'équipements, aménagements divers, transports en commun, voirie, assainissement, hydraulique, comité de sélection et d'animation des entreprises... La transformation en communauté de communes a été sans effet sur les compétences exercées au lieu et place des communes, parce que les conditions relatives à l'exercice des compétences obligatoires et optionnelles étaient déjà remplies. En revanche, les attributions de l'intercommunalité ont évolué avec sa transformation en communauté d'agglomération. Elle se dote des compétences obligatoires des communautés d'agglomération (développement économique, aménagement de l'espace, habitat et politique de la ville) et de trois blocs de compétences optionnelles (voirie, environnement et équipements). En novembre 2003, les travaux hydrauliques sont transférés au niveau communautaire, en tant que compétence facultative. La communauté d'agglomération adopte la même année son projet d'agglomération, qui sera révisé en 2006, afin d'intégrer les nouveaux enjeux liés à la mise en place de l'OIN. L'agglomération vote également, en 2005, une série de délibérations qui, le plus souvent en référence au projet de territoire, précisent ou redéfinissent, à travers les définitions d'intérêt communautaire, le champ de ses compétences en matière de voirie, de ZAC, d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville, d'équipements sportifs en culturels et de ZAE.

La communauté est membre de Paris Métropole depuis le 30/04/2009.

En 2009 la communauté étend ses compétences dans plusieurs domaines. Dans les compétences obligatoires dans le développement économique en intégrant des actions en faveur de l'agriculture péri-urbaine sur le territoire communautaire ; dans l'aménagement de l'espace, transports urbains avec la définition et la réalisation d'un PLD ; dans l'habitat avec la création et l'organisation d'un observatoire de l'habitat. Dans les compétences optionnelles dans l'environnement avec la mise en place et l'entretien de pistes cyclables et de parcours piétons, la définition d'une politique de protection d'espaces forestiers et naturels, le soutien aux actions de maîtrise de la consommation d'énergie. Dans les compétences facultatives avec la maîtrise foncière en vue de l'exercice des compétences de la communauté, les actions et opérations d'aménagement en vue de l'exercice des compétences de la communauté, les relations internationales, la politique et mise en oeuvre d'infrastructures de communication électroniques et d'aménagement numérique du territoire et les actions culturelles, sportives et scientifiques.

L'arrêté d'extension fusion de la CA Plateau de Saclay, de la CA Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous a été pris le 2 octobre 2015.

Composition communale

Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle

Nombre total de délégués : 34

Nombre de délégués par commune : 8 délégués (Palaiseau), 7 délégués (Les Ulis), 5 délégués (Gif-sur-Yvette), 4 délégués (Orsay), 3 délégués (Igny), 2 délégués (Bures-sur-Yvette), 1 délégués (Gometz-le-Châtel, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle),

Soit en moyenne : 1 délégué / 3 623 habitants

Compétences et réalisations

Les compétences communautaires [■] sont classées ci-dessous selon leur caractère obligatoire, optionnel, voire facultatif (statuts du 30/06/2015). Leur date d'acquisition (par arrêté préfectoral) est précisée, lorsqu'elle ne correspond pas à la date de création de la structure. Lorsque l'intérêt communautaire a été défini par le conseil communautaire, il est également mentionné pour les compétences concernées, et complété par sa date de prise d'effet. Des exemples d'actions [•] menées à terme ou en cours de réalisation illustrent la plupart des compétences. Ces informations sont extraites, le plus souvent, des rapports d'activités des communautés (dernier rapport consulté : 2010, en l'absence de rapports postérieurs), voire des procès verbaux des conseils communautaires pour la période la plus récente.

Compétences obligatoires

■ Développement économique (2002)

■ Zones d'activités économiques

- Gestion de la ZAE des Glaises et de la ZAE Emile Baudot à Palaiseau, de la zone industrielle d'Igny, de la ZAE des Graviers et de la ZAE des Hauts de vigne à Villiers-le-Bâcle, du domaine technologique de Saclay, de la ZAE du golf à Saint-Aubin, de la ZAE des Delâches rebaptisé en 2005 le parc Saint-Clair à Gometz-le-Châtel.
- Mise en place d'un observatoire des ZAE (2004).
- Adoption d'un plan d'actions et de développement en faveur des zones d'activités (2004).
- Réalisation d'une étude générale pré-opérationnelle sur l'ensemble des ZAE afin de décrire les actions nécessaires à leur développement et les travaux à entreprendre (2005).
- Lancement de la réalisation du parc Saint-Clair à Gometz-le-Châtel (juillet 2004).
- Lancement d'une réflexion sur le développement des ZAE de Corbeville à Gif-sur-Yvette et de l'Université à Orsay (2004).

■ Actions de développement économique

- Gestion de l'observatoire économique et social, opérationnel depuis 2005.
- Gestion d'une bourse des locaux.
- Participation au SIMI et au salon des entrepreneurs.
- Gestion d'un programme emploi, mis en place en 2005.
- Réalisation de bases de données dans le domaine économique et d'un annuaire des entreprises (2004).
- Gestion de trois pépinières d'entreprises (à Palaiseau et Gif-sur-Yvette Orsay). Signature de la convention P3MIL qui intronise les trois pépinières au sein du réseau P3MIL fédérant les pépinières d'entreprises d'Ile-de-France (2004). Réalisation d'une étude pour la création d'équipements remplissant les fonctions d'incubateur, de pépinière et d'hôtel d'entreprises (2004-2005). Labellisation par l'Agence Régionale de développement "Paris Région Business Center" permettant d'accueillir des entreprises étrangères (2010).
- Réalisation d'une mission d'évaluation des besoins en formation des dirigeants des jeunes entreprises et de proposition des formations adéquates, dans le cadre de l'appel à projets CAP Entreprise 2005 lancé par la région Ile-de-France, pour lequel la communauté d'agglomération a été retenue comme centre de diagnostic (2004-2005).
- Soutien financier à l'association PFIL (depuis 2001) et à l'association CREATI qui fédère les grands groupes industriels qui soutiennent des PME sur des projets innovants et des transferts de technologie.
- Engagement d'une réflexion pour la création d'une maison de l'emploi (2005).
- Mise en place d'un programme agriculture (2004). Réalisation d'une étude avec des étudiants sur le thème de la perception de l'espace ouvert agricole par les acteurs économiques du plateau de Saclay (2004). Mise en place d'un sentier d'interprétation (2004). Organisation d'actions de sensibilisation des agriculteurs et des partenaires agricoles à l'agriculture de précision (2004). Organisation d'actions d'encouragement d'activités de diversification et de valorisation auprès des agriculteurs (2004). Organisation de rencontres avec l'ensemble des partenaires du secteur agricole (2004).
- Suivi de la mise en place de grands projets de recherche présents sur le territoire : projet Soleil (ouverture en 2006 du synchrotron de 3ème génération), projets Num@tech et PCRI (qui visent à renforcer les interactions entre les laboratoires et à renforcer la visibilité et l'attractivité du plateau de Saclay), projet Neurospin (ouverture en 2007 d'un centre d'imagerie du cerveau unique au monde).
- Gestion et animation de Saclay scientipôle (pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay). Mise en place et accompagnement de projets d'infrastructures économiques et d'équipements publics, destinés à faciliter le regroupement d'établissements scientifiques publics ou privés de haute technologie.
- Participation à la structure partenariale Paris pôle sud, qui s'adresse à tous les établissements publics et privés ayant une activités d'enseignement et de recherche.
- Participation annuelle au MIPIM (marché international des professionnels de l'immobilier).
- Participation annuelle au salon "Essonne expo", salon des entreprises de l'Essonne.
- Participation annuelle au salon de l'optique.
- Participation au projet Pôle entrepreneuriat Paris Saclay (2010).
- Convention avec le Centre francilien de l'innovation pour accueillir à la pépinière d'Orsay une permanence en conseil technologique (2010).

- Organisation de formations à destination des créateurs d'entreprises des pépinières: Scientipole Initiative (2010).
- Organisation des rencontres de l'économie et de l'innovation (depuis 2010).
- Constitution et animation d'un collectif de 18 partenaires : Paris Saclay Innovation (2010).
- Soutien à l'association des chefs d'entreprises de Courtaboeuf Développement (2010).
- Lancement du Pôle entrepreneuriat étudiant Paris-Saclay (2011).
- Inauguration du centre e recherche Kraft-foods (2011).
- Organisation en partenariat avec la CCI de l'opération "entreprises à la rencontre de vos voisins" (2011).
- Ouverture d'un open space à la pépinière d'Orsay (2011).
- Organisation des matinales des pépinières (2011).
- Études en cours en vue de la construction d'un incubateur et d'un hôtel d'entreprises (2011). Ouverture prévue pour 2017.

▣ **Actions en faveur de l'agriculture périurbaine (25/06/2009)**

- Mise en place d'un partenariat avec l'Agence Régionale des espaces verts en vue de la refertilisation des terres agricoles (2010).
- Octroi d'une subvention de 10 000euros à la ferme du Bel Air à Villiers-le-Bâcle (2010).
- Octroi d'une subvention de 10 000euros à l'association du jardin de Cérès (2010).
- Soutien de l'association Terre et Cité (2010).
- Adoption d'une motion marquant le désaccord de la communauté avec le projet de carte délimitant les terres agricoles proposé par l'EPPS (2011).

Intérêt communautaire

Développement économique (04/12/2003, 15/12/2005)

Toutes les ZAE autres que commerciales qui ont été initiées par les structures intercommunales antérieures à la CAPS (DIPS et CCPS), il s'agit donc des zones suivantes :

- ZAE de Corbeville à Gif-sur-Yvette,
- ZAE de l'Université à Orsay,
- Quartier Ouest de Polytechnique à Palaiseau.

Pourront être considérées d'intérêt communautaire les zones existantes ou en projet comprenant des espaces ou des voiries publics communaux après qu'une estimation financière ait été préalablement effectuée et que le conseil communautaire ait entériné à la majorité requise le ou des dit(s) transfert(s).

Par délibération du 15/12/2005, la CAPS donne une liste de ZAE avec un transfert au 01/01/2006 : zone des Delâches (rebaptisé en 2005 Parc Saint-Clair), ZAE des Hauts-des-Vignes à Gometz-le-Châtel, ZAE du Golf à Saint-Aubin, ZAE à Igny, ZAE des Glaises, ZAE Emile Baudot à Palaiseau, ZAE du Domaine Technologique à Saclay, ZAE des Gravières à Villiers-le-Bâcle.

Les actions de développement économiques qui ont été initiées par les structures intercommunales antérieures à la CAPS (DIPS et CCPS), il s'agit des actions suivantes :

Création d'entreprise :

- Accueil et orientation des créateurs vers les différentes structures.
- Conseil, soutien, orientation et liens avec les autres intervenants publics.
- Soutien, partenariat, conventionnement pluri-annuel avec les structures de développement de la jeune entreprise (plate-forme d'initiative locale, incubateurs, Optics Valley, Agence pour l'économie en Essonne...).
- Accueil physique et accompagnement des jeunes entreprises : pépinières et hôtels d'entreprises. Transfert de la gestion des 4 structures existantes à la CAPS : pépinières de Gif-sur-Yvette, d'Orsay et de Palaiseau et hôtel d'entreprises de Bures-sur-Yvette, ce qui entraîne une mise à disposition à compter du 01/01/2004 de ces équipements des communes à la CAPS.

- Création d'un grand équipement, de surface et de capacité d'accompagnement au niveau international, incluant en son sein : incubateur, pépinière et hôtel, seul le statut juridique d'occupation varierait pour les entrepreneurs.

Développement de l'entreprise :

- Ces actions sont proposées à l'adresse de toutes les entreprises, qu'elles soient situées en zones d'activités économiques ou dans le tissu plus diffus des villes (hors commerces de petite taille, artisans et marchés < 300 m²) ; il s'agira à terme de préfigurer avec les partenaires un

guichet unique.

- Conseils au développement, renseignement sur les aides, orientation.
- Aide à l'implantation et au développement : bourse des locaux vacants sur tout le territoire, conventionnement avec les commercialisateurs, visites de sites.
- Définition d'une politique en faveur des entreprises candidates à l'implantation ou au développement (dispositions fiscales ou autres).
- Développement des services et des équipements ("Science Accueil", transports, restauration, réseaux haut débit, etc.).
- Organisation de réunions d'information thématiques.
- Soutien aux associations de chefs d'entreprises, clubs.

Promotion du territoire :

- Participation à des actions de promotion telles que les salons locaux et internationaux.
- Réalisation d'outils et de supports de commercialisation.
- Utilisation du nouveau site internet de la CAPS.

Observation/information économique, mise en place d'un observatoire des entreprises à l'échelle de la CAPS. Cet observatoire se traduira par :

- Observatoire économique et fiscal des entreprises.
- Annuaire des entreprises.

Réflexion stratégique sur le développement économique :

- Soutien et suivi des grands projets de développement scientifique et technologique.
- Veille sur les filières, "benchmarking", participation à des salons.
- Relations avec les structures de développement de l'entreprise et de rapprochement recherche - entreprise - formation privées et publiques.
- Relation avec les établissements de formation et de recherche ; avec les grands laboratoires de recherche - suivi des grands contrats de recherche - diffusion de la culture scientifique.

Volet économique des opérations d'aménagement :

- Assistance et suivi pour le volet économique des opérations d'aménagement et autres missions.
- Soutien technique aux opérations de requalification des zones d'activités n'ayant pas été définies d'intérêt communautaire.
- Réalisation d'équipements nécessaires au développement économique.
- Fibres optiques, communications haut débit, centre de ressources.

Emplois (hors emplois familiaux et de proximité) :

- Accueil et orientation vers les structures des demandeurs d'emplois et aide à l'embauche.
- Bourse de l'emploi.
- Lien avec la politique de la ville.
- Observatoire des formations existantes et des filières.

Tourisme :

- Actions de promotion du territoire naturel, scientifique et de loisir dans un cadre intercommunal.

■ Aménagement de l'espace

■ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Adoption d'un projet de territoire (07/07/2005).
- Lancement de la démarche Agenda 21 (12/02/2004).
- Lancement de la démarche d'abrogation du schéma directeur du plateau de Saclay (2005).
- Gestion d'un observatoire du foncier, créé pour garantir le maintien des 2 000 ha de terres agricoles sur le plateau.
- Assistance aux communes pour l'élaboration des PLU.
- Lancement d'une procédure de numérisation des PLU (depuis 2009).
- Acquisition dans le cadre d'un groupement de commande avec les communautés d'agglomération d'Europ'Essonne et de Saint-Quentin-en-Yvelines d'une ortho-photographie aérienne (2010).

■ Zones d'aménagement concerté

- Adhésion à la SEM Essonne aménagement (29/04/2004).

Aménagement des quartier ouest et est de Polytechnique

- Réalisation d'une étude préalable d'aménagement des quartier ouest et est de Polytechnique (2004).

Aménagement du secteur de Moulon

- Réalisation de l'aménagement du secteur de Moulon (Gif-sur-Yvette, Orsay, Saclay, Saint-Aubin) : suivi des

missions de maîtrise d'ouvrage déléguée et de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de trames vertes, suivi des projets de construction et de réhabilitation du CNEF (centre national d'études et de formation de la police nationale) et du PCRI (pôle commun de recherche scientifique), lancement d'une réflexion sur le développement du quartier "Habitat-services" à Gif-sur-Yvette (2004-2005).

- Réalisation d'une série d'actions dans le domaine des réseaux de télécommunication (2004).

Eco quartier du lycée Camille Claudel à Palaiseau

- Lancement de la démarche Atelier Public d'Urbanisme réunissant habitants, représentants associatifs, élus et administratifs (2009). Restitution et expositions (2010).
- Désignation de l'architecte urbaniste coordonnateur de projet (2009).

ZAC de la ruchères à Igny

- Réalisation d'un diagnostic préalable (2008). Restitution et présentation des scénarii alternatifs (2010).
- Création d'une ZAC de 7ha comprenant entre 165 et 180 logements, en vue de créer 120 emplois (2010).
- Lancement de l'enquête publique (2011).
- Choix de l'AFTRP en tant qu'aménageur (2011).

ZAC SFIM SAGEM à Palaiseau

- Lancement de la phase opérationnelle (2010).
- Première livraison prévue en 2012.

▣ Transports urbains

- Gestion du réseau Scientibus (depuis 2000).
- Amélioration du maillage du territoire et mise en complémentarité des lignes (2004).
- Réalisation d'un diagnostic général relatif à l'état des points d'arrêt du réseau (2004-2005).
- Réalisation d'une étude diagnostique et prospective du réseau de transports (2004-2006).
- Conventonnement de 12 lignes de bus présentes sur le territoire communautaire (2010).
- Mise en oeuvre de la première étape du plan transport: création de 2 nouvelles dessertes, simplification des horaires, augmentation de l'offre (2010).
- Signature d'un nouveau contrat d'exploitation du service de transport en commun (2010).
- Création de MobiCAPS (2010).
- Mise en accessibilité de 54 arrêts de bus (2010).
- Lancement de l'enquête publique en vue du prolongement du TCSP entre l'école polytechnique et Christ de Saclay (2011).
- Lancement d'une nouvelle ligne de transport desservant les gares et centres-villes d'Igny, Palaiseau et Orsay (2011).
- Délégation à la communauté des compétences en matière de services réguliers de transport voyageur en tant qu'autorité organisatrice de proximité (2011).

Intérêt communautaire

Aménagement de l'espace (08/07/2004, 17/02/2005, 15/02/2007)

- ZAC des Ruchères à Igny (04/12/2003).
- ZAC des "Delâches" à Gometz-le-Châtel (08/07/2004) rebaptisé Parc Saint-Clair en 2005.
- ZAC SFIM SAGEM à Palaiseau (17/02/2005).
- Quartier Est de Polytechnique (QEX) à Palaiseau (15/02/2007).

▣ Equilibre social de l'habitat (2002)

▣ Programme local de l'habitat et création et organisation d'un observatoire de l'habitat

- Participation à l'association " science accueil " afin d'améliorer les conditions de séjour des chercheurs (depuis 2004).
- Elaboration d'un nouveau PLH (2005) le précédent ayant été approuvé en 1995. Adoption du PLH (2008).
- Réalisation d'un diagnostic de logement (2005).

▣ Politique du logement d'intérêt communautaire:

Participation à la structure d'accueil (Science Accueil) pour les populations recherchant un habitat temporaire (étudiants, chercheurs,...).

▣ Logement social

▣ Actions en faveur des personnes défavorisées

- Participation à la CIL, qui doit mettre en place le plan départemental d'aide au logement des plus démunis. Participation, dans ce cadre, à l'élaboration d'une charte intercommunale du logement qui a pour objet la réduction des déséquilibres en matière de logement et le développement d'un habitat adapté.
- Organisation de rencontres avec les différentes parties prenantes sur le thème de la mise en place des aires d'accueil des gens du voyage (2004).

▣ Amélioration du parc immobilier bâti

Intérêt communautaire

Equilibre social de l'habitat (07/07/2005)

Au titre de la politique du logement :

- Etudes, réalisation de nouveaux logements pour personnes en habitat spécifique (étudiants, chercheurs).
- Etudes, réalisation et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.

Au titre des actions et aides financières en faveur du logement social :

- Fonds d'intervention en faveur du logement social.

Au titre de l'action en faveur du logement des personnes défavorisées :

- Aide à la mise en place d'un plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées (PDALPD).

Au titre de l'amélioration du parc immobilier bâti :

- Accompagnement des politiques municipales en matière d'aide aux programmes de résorption de l'habitat insalubre;
- Aides aux opérations communales de rénovation de l'habitat collectif privé prenant en compte de l'exigence de mixité sociale (OPAH).

▣ Réserves foncières (1991)

▣ Politique de la ville (2002)

▣ Dispositifs contractuels

- Participation à l'École de la deuxième chance (2010).
- Participation à la Mission Locale des Ulis (2010).

▣ Dispositifs locaux

- Organisation annuelle du forum de l'emploi à Palaiseau (depuis 2005).

Intérêt communautaire

Dispositifs contractuels de la politique de la ville (07/07/2005)

A partir du 01/01/2006 :

Participation à des structures d'aide à l'emploi et d'insertion professionnelle.

Aide aux associations d'insertion, de formation et de prévention spécialisée dans le cadre des "Territoires d'action concertée"(TAC) tels que défini par le conseil général.

Compétences optionnelles

▣ Voirie

▣ Voirie (1991)

- Préparation du plan pluriannuel d'investissement pour le réseau de voies de la communauté d'agglomération (2004).
- Réalisation d'un itinéraire pédestre et cyclable entre l'A87 et la ferme de la Vauve à Palaiseau (2004).
- Mise en œuvre exclusive de la technique de l'enrobé tiède pour les chantiers de la communauté (2010).
- Transfert total de la compétence voirie pour 8 des 11 villes de la communauté (2010).
- Adoption d'une charte de bonne gestion de la voirie (2010).

- Rénovation du chemin de Briis à Palaiseau (2010).
- Rénovation de l'impasse Aristide Briand à Orsay (2010).
- Création d'un plateau traversant rue Neuve à Gometz (2010).
- Réfection de la chaussée rue de la Sablière à Igny (2010).
- Photographie selon le principe des vues immersives du territoire communautaire (2011).

▣ Parcs de stationnement

Intérêt communautaire

Voirie (24/11/2005, 15/12/2005)

La délibération du 24/11/2005 annule les délibérations précédentes du 24/03/2005 et du 07/07/2005 afin de rationaliser les critères de définition et de donner les modalités d'intervention de la CAPS en matière de voirie.

Peuvent être d'intérêt communautaire, les voies répondant à au moins l'un de ces critères :

- voie intercommunale reliant au moins deux communes
- voie limitrophe à au moins deux communes
- voie desservant une ou plusieurs ZAE d'intérêt communautaire
- voie desservant une ou plusieurs ZAC d'intérêt communautaire
- voie et plus largement espace public compris dans le périmètre d'une ZAE
- voie supportant le réseau des transports collectifs faisant l'objet de convention avec la CAPS.

Les interventions de la CAPS concernent : les travaux, charges d'exploitation et de fonctionnement afférents à cette voirie et supportées par la CAPS, à savoir : fondations de chaussée et de trottoir, bordures de trottoir, caniveaux et avaloirs, revêtements de trottoir, revêtements de la bande de roulement des voies, les fossés permettant l'écoulement des eaux pluviales dans le cas de voiries entourées d'espaces naturels ou agricoles, l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications, le mobilier urbain (corbeilles à papier, bancs, arrêts de bus...), l'éclairage des voies publiques, à l'exclusion des consommations d'électricité et des illuminations, les espaces verts et plantations associés à la voirie (à l'exception du fleurissement), les aires de stationnement appartenant au domaine public, contiguës à la voirie (à l'exception des aires attachées aux gares routières et ferroviaires), la signalisation directionnelle d'intérêt communautaire, la signalisation horizontale représentant l'axe de la chaussée, la délimitation des voies, à l'exclusion de celle relative à la circulation et au stationnement, les ouvrages de collecte et de traitement des eaux pluviales de voirie.

Au titre de l'entretien des voies : nettoyage de toutes les emprises, chaussées comprises.

Participation au cas par cas au financement des programmes d'accompagnement des travaux réalisés sur les routes nationales et départementales qui traversent l'agglomération.

Le 15/12/2005, la CAPS énumère les voies qui représentent un total de 111,6 km.

▣ Protection et mise en valeur de l'environnement (2002)

▣ Lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores

- Signature d'un contrat ATEnEE (actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique) avec l'ADEME (2004).
- Adhésion à la fondation européenne des territoires durables (Fondaterra) (2004).
- Création de l'agence territoriale de l'énergie du Plateau de Saclay (2011).

▣ Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

- Adhésion au syndicat intercommunal de l'Yvette et de la Bièvre et au SIOM (syndicat mixte des ordures ménagères) de la Vallée de Chevreuse pour la collecte des déchets ménagers (depuis le 01/01/2003).

▣ Définition d'une politique générale de protection de l'environnement sur l'ensemble du territoire:

La communauté veille au respect de l'environnement lors de la définition et de la mise en oeuvre de l'ensemble de ses compétences et établit à ce titre un plan d'action paysagère, qui détermine les objectifs de protection de l'environnement. Elle favorise le développement des moyens de transport et de circulation douce respectueux de l'environnement avec la mise en place et l'entretien de pistes cyclables et de parcours piétons. Elle définit une politique de protection d'espaces forestiers et naturels et peut, à ce titre, procéder à des acquisitions foncières. Elle assure le développement d'espaces boisés.

- Élaboration d'un schéma de principe des liaisons douces (2004).
- Réalisation d'un bilan carbone (2009).

- Signature d'un protocole d'accord sur le développement durable entre la communauté et EDF en vue de l'implantation de son centre de recherche sur le Plateau de Saclay (2010).
- Aménagement d'un parcours découverte et loisir formant une boucle de 15km du nord de la RD36 au chemin des Hunières et des Joncherettes (2010).
- Adoption d'un plan des circulations douces 2011-2012 prévoyant l'aménagement de 4 itinéraires (2010).
- Ouverture de la maison de l'environnement mobile (2010). Inauguration (2011).

▣ Autres

- Lancement de la réalisation d'un sentier d'interprétation agricole, dans le cadre d'un programme européen (SOS III) ayant pour objectif de protéger les espaces agricoles proches de grandes agglomérations (2005).
- Signature de la charte Phyt'eaux Cités (2010).
- Études pour le transfert de la compétence assainissement (2010).
- Rénovation de la rigole de Châteaufort (2011).

▣ Soutien aux actions de maîtrise de la consommation d'énergie

- Création à l'initiative de la communauté de la première agence locale de l'énergie de l'Essonne (2010).

▣ Equipements culturels et sportifs (2002)

▣ Equipements culturels

- Gestion des écoles de musique et de danse (école nationale de musique, de danse et d'art dramatique de la vallée de Chevreuse à Orsay, écoles municipales d'enseignement artistique de Bures-sur-Yvette, d'Igny et de Palaiseau) depuis 2006.
- Gestion des salles de diffusion culturelle : salle Guy Vinet à Palaiseau, salle Marcel Pagnol à Bures-sur-Yvette et salle de diffusion culturelle d'Igny.
- Lancement d'une réflexion sur le projet de mise en réseau des écoles de musique et de danse (2004).
- Réalisation d'un diagnostic des actions existantes en matière de culture scientifique (2004).
- Réalisation d'une sculpture mathématique dans le parc de l'institut des hautes études scientifiques (2004).
- Versement annuel de subventions pour l'organisation du festival de BD Essonne.
- Versement annuel de subventions pour l'organisation du festival de l'épouvantail à Vauhallan.
- Versement d'une subvention à l'université d'Orsay pour soutenir le cinquantenaire du centre scientifique d'Orsay (2004).
- Versement annuel de subventions pour l'organisation du festival du film scientifique à Orsay.
- Choix du maître d'oeuvre en vue de l'aménagement du bâtiment annexe au conservatoire de Palaiseau (2010).
- Lancement de travaux acoustiques sur le conservatoire à rayonnement départemental de la Vallée de Chevreuse (2010).
- Ouverture d'une BDthèque à Igny (2010).
- Lancement d'études pour la réhabilitation des conservatoires (2010).
- Lancement d'une étude de programmation sur le devenir du site de la Ferme des Granges à Palaiseau (2010).
- Lancement de la mise en réseau des médiathèques avec un catalogue informatique commun (2011).

▣ Equipements sportifs

- Réalisation d'un diagnostic des équipements présents sur le territoire (2004).
- Co-organisation de la randonnée annuelle découverte "tour du plateau de Saclay".
- Désignation du cabinet Jacques Rougerie pour la réalisation du futur centre aquatique intercommunal (2010). Lancement d'un appel d'offre pour la réalisation du centre (2011). Lancement des travaux (2011). Livraison prévue en 2013.

Intérêt communautaire

Equipements culturels (07/07/2005, 20/10/2005, 26/10/2006, 23/11/2006, 06/12/2007, 25/11/2010)

La délibération du 07/07/2005 définit l'intérêt communautaire en matière d'équipements culturels et sportifs en raison de l'origine géographique des usagers, de l'absence d'équipements similaires dans l'agglomération, de la reconnaissance qualitative des activités, de l'association financière de plusieurs partenaires.

A compter du 01/01/2006, l'école nationale de musique, de danse et d'art dramatique de la Vallée de Chevreuse à Orsay, les écoles municipales d'enseignement artistique de Bures-sur-Yvette, Igny et Palaiseau, les salles de diffusion culturelle (salle Guy Vinet à Palaiseau, salle Marcel Pagnol à Bures-sur-Yvette ainsi que la création de nouvelles salles de diffusion culturelle).

S'y est rajoutée : la salle de diffusion culturelle à Igny (20/10/2005).

Par délibération du 26/10/2006, la CAPS définit l'intérêt communautaire en matière de bibliothèques et médiathèques existantes sur le territoire, pour lesquelles le personnel concourant directement aux missions et au fonctionnement de ces équipements, relève directement de l'autorité communale et de la fonction publique. La liste des établissements (au 25/11/2010) est la suivante :

- Médiathèque municipale de Palaiseau.
- Médiathèque municipale de Villiers-le-Bâcle.
- Bibliothèque municipale d'Orsay.
- Bibliothèque municipale de Bures-sur-Yvette.
- Bibliothèque municipale d'Igny.
- Bibliothèque municipale de Gometz-le-Châtel.
- Bibliothèque municipale de Saint-Aubin.

S'ajoutent, le 23/11/2006, les équipements sportifs nautiques neufs.

En revanche, le 06/12/2006, la salle Guy Vinet à Palaiseau n'est plus d'intérêt communautaire à partir du 01/01/2008.

Compétences facultatives

▣ Travaux hydrauliques (rigoles et étangs du Plateau de Saclay) (1991)

▣ Maîtrise foncière en vue de l'exercice des compétences (25/06/2009)

▣ Actions et opérations d'aménagement en vue de l'exercice des compétences de la communauté (25/06/2009)

▣ Relations internationales (25/06/2009)

▣ Activités culturelles, sportives et scientifiques (25/06/2009)

- Organisation des rando'durables (depuis 2009).
- Participation à la manifestation annuelle jumping de l'X (2010).
- Instauration de la gratuité pour tous les habitants de la communauté dans le réseau des médiathèques (2010).
- Organisation du festival intercommunal d'art de rue "Ah les beaux jours!" (2010).
- Création de l'association "Scientipole, savoirs, et société", préfigurant un futur centre culturel scientifique (2010).
- Lancement d'un appel à projet pour organiser une série de manifestations dans le cadre de la Fête de la science (2010).
- Lancement du projet Artsciencefactory, site web collaboratif (2010). Organisation de la manifestation Artsciencefactory Days (2011).
- Soutien à l'opération "les 50 ans du laser" organisée à l'école Polytechnique (2010).
- Organisation de onze sur onze, festival musical intercommunal (2011).
- Organisation du salon des livres "A plein volume" (2011).

▣ Politique et mise en oeuvre d'infrastructures de communication électroniques et d'aménagement numérique du territoire (25/06/2009)

- Lancement d'une procédure de délégation de service public pour la réalisation d'un réseau de télécommunication à très haut débit sur le territoire communautaire (2010). Négociation (2011). Choix du prestataire: Orange. Création du réseau Scientipolis (2012). Lancement des travaux prévu pour 2012.

- Mise en place de CAPS cadastre (2010).

▣ **Accueil des gens du voyage (30/06/2015)**

Autres réalisations

▣ **Coopération décentralisée**

- Concert de soutien envers le peuple japonais victime de la catastrophe de Fukushima (2012).